

CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 MARS 2018

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2017.

I. CCGPSL

1- Délibération Arrêté du Scot

Il convient de prendre une délibération pour arrêt du projet Scot. Le conseil communautaire s'est prononcé sur l'arrêté le 9 janvier 2018, tel qu'il a été présenté aux élus.

Au vu du bilan de la concentration, de l'organisation des réunions publiques et de la communication internet, la commune des Matelles doit donner son avis sur l'arrêt du projet Scot.

VOTE : 12

II. URBANISME

- Bilan du 4^{ème} trimestre.

III. Ecoles

- Règlement ALP
- Règlement ALSH
- CEJ
-

Il convient d'approuver ces règlements qui ont été remaniés depuis le 5 mars date d'ouverture de la nouvelle école maternelle, rue des Courrèges. Changement d'horaires entrée et sortie mais aussi la création de l'ALSH 3-6 ans.

VOTE : 12

IV FINANCES

- Hérault énergies

Convention certificat économie énergies

La convention arrive à son terme (2014/2017) il faut délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à signer avec Hérault énergies une nouvelle convention de trois ans.

VOTE : 12

V QUESTIONS DIVERSES

Planning
Dossier écomobilité